



NEWS

# C'EST CONCRET, C'EST VOTÉ ! CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2024

Retour sur le Conseil Municipal du lundi 7 octobre 2024

Publié le 09 octobre 2024

**27 DÉLIBÉRATIONS ONT ÉTÉ MISES AU VOTE**

**Ce qu'il faut retenir :**

### > **Amélioration de l'habitat**

L'habitat du centre-ville est très dégradé comme dans toutes les villes avec patrimoine ancien. Afin de l'améliorer de manière pérenne, la Ville reprend la compétence **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitant** (OPAH) à la GPS&O.

Grâce à ce dispositif, les propriétaires pourront être **accompagnés** pour la **rénovation de leur logement**, comme le Maire, Raphaël Cognet et l'équipe Municipale l'avaient promis en 2022. Cela permettra également de **lutter** plus efficacement et systématiquement **contre l'insalubrité**, les **marchands de sommeil** et la **dégradation** de l'habitat.

### > **Indemnisation des commerçants**

Les travaux sur les places du cœur avancent ! Après plusieurs mois de travaux sur la **place Saint-Maclou**, c'est au tour de la place du **Marché au Blé** d'être profondément transformée.

Les commerçants sont remerciés pour leur patience et tous restent ouverts pendant la durée des travaux. Néanmoins, **en cas de perte** de chiffre d'affaires, **un fonds leur est destiné**. Retrouvez tous les détails sur dans le magazine municipal

[en cliquant > ICI <\(https://www.calameo.com/read/0054573880dbd973d823f\)](https://www.calameo.com/read/0054573880dbd973d823f)

### > **Un concours d'architecte pour la friche Dunlopillo**

L'usine **Dunlopillo** appartient au patrimoine industriel de Mantes-la-Jolie c'est la raison pour laquelle, il est essentiel de définir une stratégie de développement et d'aménagement sur ce secteur de **plus de 18 hectares**.

Pour imaginer ensemble l'avenir de ce site, la Ville a candidaté à l'appel à projet **European**, un concours international de jeunes architectes.

### > **Un nouveau label pour la cité éducative**

Notre ville est fière d'avoir la **2<sup>ème</sup> plus grande cité éducative de France**. Elle comprend **34 écoles**, **5 collèges** (dont 4 en REP+) et **2 lycées**. Ce soir, nous avons voté le renouvellement de ce label grâce à notre savoir-faire et à notre travail partenarial avec l'État et l'Éducation nationale. Pour comprendre le fonctionnement de la cité éducative, rendez-vous dans notre magazine municipal

[en cliquant > ICI <\(https://www.calameo.com/read/0054573880dbd973d823f\)](https://www.calameo.com/read/0054573880dbd973d823f)